

# FRANÇOIS HOLLANDE 2012

Marie-Hélène AUBERT

Responsable du Pôle Environnement, Développement durable et Energie

Maud LELIEVRE

Déléguée à la biodiversité

Paris, le 30 mars 2012

Madame, Monsieur,

Vous avez interrogé François HOLLANDE sur la politique qu'il souhaite mener afin d'assurer la protection des animaux et nous vous en remercions.

Nous vous proposons d'adopter une approche globale des thématiques abordées dans votre questionnaire tout en répondant à certaines de vos interrogations de façon plus précise.

Si ce thème ne se situe pas au cœur de la campagne présidentielle, le minorer serait une faute.

Comme François HOLLANDE l'a rappelé hier, mardi 10 avril, lors d'un déplacement à Besançon, « *nos pays ne sont pas seuls au monde, notre génération n'est pas la dernière de toutes, et l'humanité n'est pas la seule espèce vivante sur la planète. Nous avons une biodiversité à respecter pour notre propre intérêt vital* ».

Le bien-être animal, qu'il s'agisse des conditions d'élevage, d'abattage ou encore de la protection des espèces menacées, doit, de ce fait, faire l'objet de fortes et ambitieuses mesures que le candidat socialiste s'engage à mettre en œuvre si les Français lui accordent leur confiance en mai prochain.

Les animaux ne sont pas, comme l'a déjà rappelé en 1976 la loi de protection de la nature, dénués de sensibilité, et se trouve, de ce fait, sujets à l'angoisse et à la souffrance lorsque celles-ci sont provoquées par des causes extérieures.

Les centres d'accueil des animaux avec lesquels nous avons l'habitude d'échanger nous ont d'ores et déjà fait part de leur inquiétude en cette période de crise où l'abandon d'animaux domestiques ne cesse de croître. Il convient bien évidemment de soutenir leurs actions et de les aider en faisant appliquer, avec la rigueur qu'il convient, les lois existantes en matière de protection animale.

L'évitement de violences inutiles doit être une priorité dans l'évolution des politiques de protection des animaux.

L'échelon communautaire est, à l'évidence, le plus pertinent pour impulser ces politiques, mais est aussi très cohérent à l'heure où les échanges commerciaux impliquant du bétail sont devenus transnationaux. Aussi, il nous paraît intéressant de faire écho à la déclaration écrite du Parlement européen qui limite à 8 heures la durée de transport des animaux destinés à l'abattage, en encadrant strictement cette activité de sorte à assurer que cette activité soit davantage respectueuse des animaux. Par ailleurs, nous nous engageons bien évidemment à respecter la réglementation européenne relative au bien-être animal dans son ensemble.

De même, sur le sujet de la pêche, le candidat socialiste s'est engagé à soutenir, auprès des institutions européennes, une réforme de la politique commune de la pêche ambitieuse, responsable et durable.

Il est urgent d'encadrer les activités de la pêche dans les zones particulièrement importantes pour la biodiversité marine, à traiter des questions de gestion de stocks halieutique de façon transfrontalière au cas par cas, et d'accompagner les pêcheurs vers une revalorisation de leur profession.

Alors que le Code rural qualifie très justement l'animal d' « être sensible », cette qualification ne se retrouve malheureusement aucunement dans le Code civil qui continue à placer l'animal dans le chapitre des biens. En outre, aucune loi ne protège aujourd'hui les animaux sauvages en tant qu' « individus », comme le préconisait pourtant, à bon escient, en 2005 Suzanne Antoine. Cette situation est très critiquable et nous laisse à penser qu'en son état actuel, le droit français apparaît trop peu progressiste et peu cohérent.

Aussi, François HOLLANDE souhaiterait également, si les Français lui en donne la responsabilité, réfléchir à la définition d'un nouveau statut juridique de l'animal qui reflète les vérités scientifiques ainsi que l'évolution de la perception des animaux dans la société.

Il nous paraît nécessaire de réformer le Code civil afin que ce dernier ne définisse plus l'animal par son utilisation, en tant qu'objet patrimonial, mais bien comme un être sensible.

Si le cadre législatif sera amélioré, c'est bel et bien un contrôle accru de l'application et du respect des lois qui doit advenir, ce qui, dans le domaine de la protection des animaux est toujours complexe et qui rend, nous en avons bien conscience, votre travail difficile. Il va de soi que l'association L214 comptera, si les Français élisent François HOLLANDE à la Présidence de la République, parmi les interlocuteurs privilégiés des services de l'Etat compétents en matière de protection animale.

Par ailleurs, à l'heure où nos concitoyens sont en demande, et vous nous en voyez très heureux, de plus d'espaces naturels, il nous paraît important de répartir équitablement les usages de la nature.

Si les chasseurs sont un acteur de l'espace naturel, il va de soi qu'ils doivent partager celui-ci avec d'autres, en particulier les naturalistes et les pratiquants de sports de pleine nature. En mai 2008, nous nous étions tous félicités de l'organisation, à l'initiative du ministère de l'écologie et du développement durable, d'une table ronde réunissant les acteurs de la chasse et de la nature. Cette initiative a contribué à décriper les relations entre chasseurs et protecteurs de l'environnement, et à instaurer un climat relativement apaisé. Nous nous sommes dès lors insurgés, en janvier dernier, contre les propos tenus par le Président Nicolas Sarkozy, lors de la présentation de ses vœux au monde rural, ainsi que des décisions qui en ont découlé (fin du moratoire sur la chasse de deux oiseaux protégés et prolongation de la chasse de l'oie jusqu'au 10 février). À l'instar des associations de protection, nous avons dénoncé la rupture unilatérale du compromis arrêté en juillet 2008, puisque le Gouvernement est revenu, sans aucune consultation, sur les engagements qu'il avait pris.

François HOLLANDE souhaite, si les français lui accordent leur confiance en mai prochain, à rétablir ce dialogue qui s'était sereinement mis en place en 2008, entre les associations de l'environnement, les naturalistes, les pratiquants de sports de pleine nature, les élus, les pouvoirs publics, les chasseurs et les citoyens afin de définir une politique de la chasse renouvelée, satisfaisant chaque partie prenante.

Nous croyons en la sagesse des uns et des autres et souhaitons redonner confiance au dialogue entre tous les acteurs de la biodiversité, afin de trouver ensemble des solutions équilibrées et acceptables par tous.

Alors que la santé humaine et l'environnement sont intimement liés, François HOLLANDE s'est engagé à déployer les moyens nécessaires pour faire avancer la recherche et évaluer les impacts de nos activités, de nos modes de production et consommation et plus encore, sur la santé.

Parlant de recherches et parce que le candidat socialiste à l'élection présidentielle croit en la force et au dynamisme de la jeunesse, il souhaite évidemment impliquer davantage l'enseignement et la recherche dans la transition écologique. Ces secteurs doivent devenir un des fers de lance de la politique pour la biodiversité.

Parce que la sensibilisation passe par la pédagogie, nous souhaitons bien entendu intégrer le thème de la biodiversité et plus largement celui de l'écologie dans les curricula scolaires.

Partageant avec vous la certitude que les animaux sont un élément essentiel de notre société, et sensible à l'urgence environnementale, nous vous confirmons enfin l'ambition de François HOLLANDE d'axer son quinquennat, s'il est élu, à la protection et à la reconquête de la biodiversité.

En espérant avoir répondu à vos attentes, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Maud LELIEVRE et Marie-Hélène AUBERT